

BUDGET PARTICIPATIF



VOS IDÉES
DES PROJETS POUR DEMAIN



Déposez vos projets
du 23 mars
au 26 mai 2023

www.saintpierredescorps.fr / Budgetparticipatif

LA VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS LANCE SON PREMIER BUDGET PARTICIPATIF !

C'est quoi, un budget participatif ?

- Le budget participatif permet d'utiliser une partie du budget de la ville pour la réalisation d'idées proposées puis choisies par les habitant(es) et acteurs du territoire.
- Le budget participatif est un outil de participation citoyenne. Chacune et chacun peut jouer un rôle en proposant des projets pour améliorer le quotidien et embellir le cadre de vie.
- Les porteurs de projets peuvent être une seule personne ou un collectif.
- Le budget octroyé pour les projets doit être de « l'investissement ». C'est-à-dire des réalisations palpables, comme une aire de jeux, des bancs, un parterre de fleurs ou des arbres plantés, etc.
- Le règlement précise le cadre général (www.saintpierredescorps.fr/budget-participatif)

Le calendrier de la 1^{ère} édition

Réunions publiques d'informations pour échanger avec les élus

- **Jeudi 16 mars à 18h30 :**
Salle de la Médaille, rez-de-chaussée
- **Lundi 27 mars à 18h30 :**
Maison de l'Aubrière
- **Jeudi 20 avril à 18h30 :**
Salle Joliot-Curie

Dépôt des idées : du 23 mars au 26 mai 2023

- Via le formulaire papier (ci-contre) ou sur www.saintpierredescorps.fr/budget-participatif
- Les projets seront transmis par mail à participation.citoyenne@mairiespdc.fr ou déposés à la mairie, bibliothèque, maison de l'Aubrière ou à l'espace famille.

Analyse : mai-septembre

Analyse technique, juridique et financière par les services de la ville, puis sélection des projets par un jury.

50 000 euros
POUR ALLER AU BOUT
DE VOS IDÉES !

Vote : octobre-novembre 2023

Les habitants votent pour les projets sélectionnés, puis annonce des résultats.

Réalisation : à partir de 2023

Réalisation des projets comme le prévoit le règlement.

Critères pour qu'une idée soit recevable

- D'intérêt général
- Dépenses d'investissement uniquement
- Techniquement et juridiquement faisable
- Relever des compétences municipales
- Réalisable en 2 ans

FORMULAIRE POUR DÉPOSER VOS IDÉES



Porteur de projet**

Nom*

Prénom*

E-mail*

Adresse*

Tél.*

Age*

Majeur Mineur de plus de 11 ans

Coordonnées du tuteur* (dans le cadre d'un porteur de projet mineur)

Représentant d'un collectif ou d'une association ? Si oui, précisez le nom*

Présentation du projet

Nom du projet*

Résumé et objectif du projet*

** Si vous êtes un collectif, merci de renseigner uniquement les coordonnées de la personne référente.
Si vous êtes mineur, merci de joindre une autorisation parentale.

* Mentions obligatoires

Domaines d'intervention*

Aménagement de l'espace public
Nature et environnement
Citoyenneté
Solidarité
Culture, sport et patrimoine
Éducation et jeunesse

Localisation du projet* (*adresse précise*)

Coût estimatif du projet (*facultatif*)

Achat de fournitures, main d'œuvre... Vous pouvez fournir des devis, photos, croquis

Je certifie que mon projet*

Est utile à l'intérêt général et ne bénéficie pas à mon seul intérêt personnel
Respecte les dispositions fixées par le règlement



**CE FORMULAIRE
PEUT ÊTRE DÉPOSÉ À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE,
BIBLIOTHÈQUE, ESPACE FAMILLE
ET MAISON DE L'AUBRIÈRE OU PAR MAIL À :**

PARTICIPATION.CITOYENNE@MAIRIESPDC.FR

*Pour toute question et demande de précision,
adressez votre demande à :*
participation.citoyenne@mairiespdc.fr